



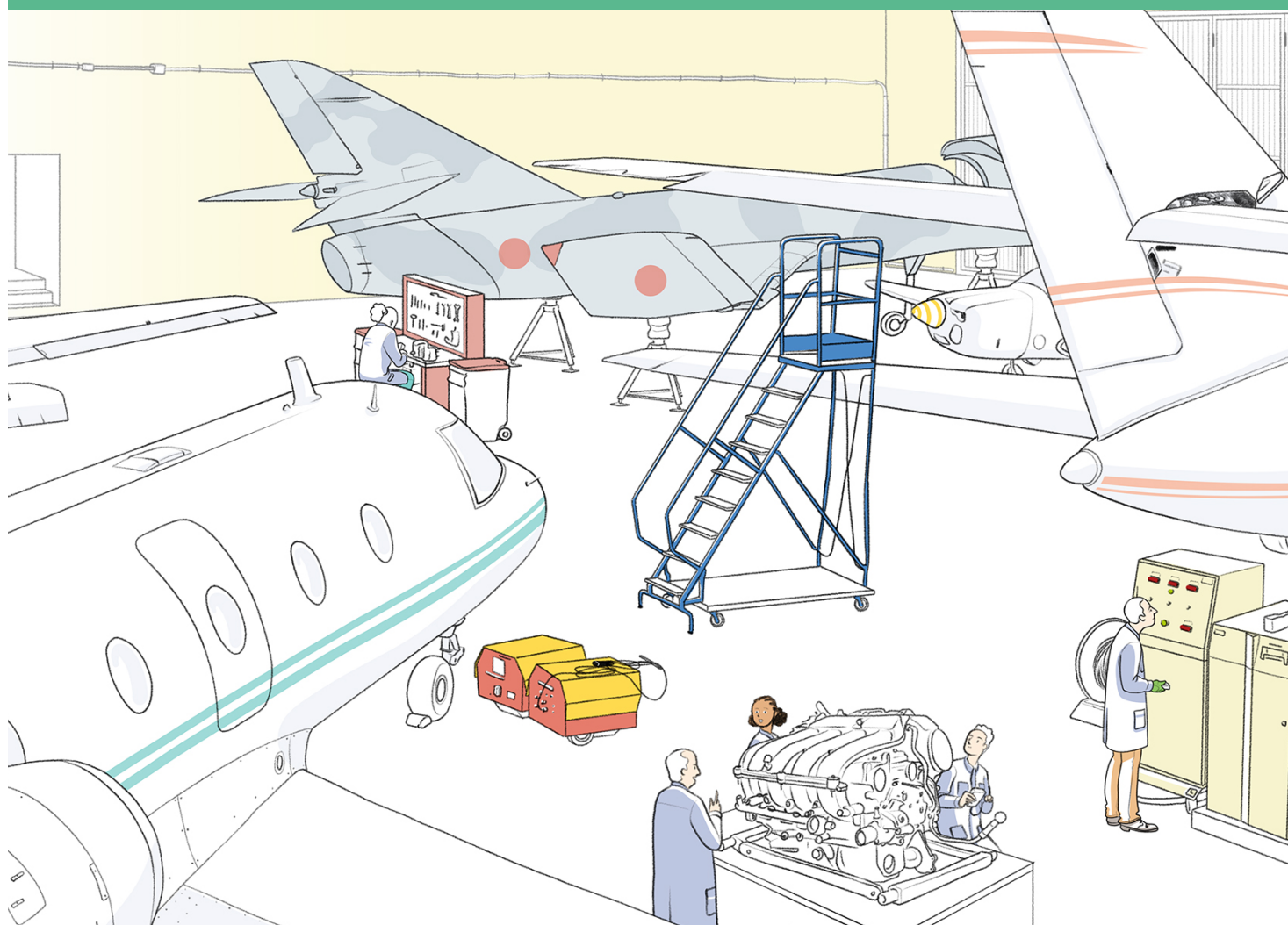
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche Espace

ESPACES PROFESSIONNELS, PLATEAUX TECHNIQUES ET ATELIERS D'APPLICATION

Dotés d'outils et d'équipements spécifiques, les plateaux techniques, les restaurants d'application, les magasins pédagogiques, les laboratoires, les cuisines pédagogiques et tous les espaces professionnels offrent aux élèves des espaces de mise en situation en s'approchant des conditions réelles de travail.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

« Il est nécessaire de rapprocher l'École et les entreprises. »*

La diversité des espaces professionnels reflète celle des filières proposées dans **les lycées d'enseignement professionnel**. Ils sont pensés pour répondre aux besoins de formation de l'élève et à l'exercice du métier auquel il se destine.

Si l'on prend l'exemple d'un **plateau technique**, les enjeux pédagogiques sont principalement l'**appropriation de techniques**, la **conception de produits**, la **manipulation d'outils** et l'**expérimentation** en **situations concrètes** de travail.

Les espaces professionnels s'approchent au maximum des **conditions réelles d'exercice de la profession concernée**, tout en garantissant la **sécurité** des biens et personnes. La **prévention des risques professionnels**

(ergonomie, hygiène, protection de l'environnement et sécurité) est impérative.

Afin de pouvoir s'adapter aux **évolutions du monde professionnel**, ces espaces disposent d'une certaine **flexibilité d'aménagement**. Ils permettent le **remplacement** des machines et équipements au gré des besoins, des investissements, et plus globalement des évolutions des techniques et pratiques professionnelles.

L'**autonomie** acquise par les élèves au sein de ces espaces est complétée par des **immersions professionnelles** (chantiers pédagogiques, stages).

DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION MENÉE EN 2021 PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, LA PROPOSITION "OUVRIR L'ÉCOLE AU MONDE PROFESSIONNEL LOCAL" A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT SOUTENUE PAR LE PUBLIC. ELLE INCLUAIT LA POSSIBILITÉ DE "CRÉER UN LIEN ENTRE L'ÉCOLE ET L'ENTREPRISE". *

* Source : Concertation publique 2021 «Bâtir l'école ensemble» Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

1. USAGES

USAGES ESSENTIELS

- **Apprentissage collectif** : lancement des séances, partage des concepts, réalisation d'exercices, démonstrations, présentations et échanges, au sein de l'espace professionnel ou dans une salle d'enseignement mitoyenne.
- **Travail individuel et collaboratif** : consultation de documents, prise de notes, recherche d'informations, seul ou en groupe, conception du chef d'oeuvre (réalisation collective ou individuelle permettant d'exprimer le talent des élèves).
- **Manipulation** : mise en œuvre des acquis dans des situations professionnelles concrètes.
- **Rangement** : stockage sécurisé et fonctionnel des outils et équipements mobilisés au cours des séances pratiques.
- **Vestiaires** : selon la filière, la présence de douches est recommandée. Cet usage peut prendre place dans un local spécifique ou être mutualisé avec d'autres vestiaires de l'établissement scolaire. Prévoir des vestiaires séparés filles et garçons pour améliorer la mixité au sein des filières professionnelles concernées.
- **Initiation et formation** : au-delà du public scolaire, les espaces professionnels peuvent accueillir des publics élargis comme les apprentis et les adultes en formation ; certains de ces espaces professionnels peuvent être ouverts aux salariés des entreprises qui proposent les métiers visés. Cet usage permet d'ouvrir le lycée sur son environnement et, plus particulièrement, aux acteurs du monde professionnel local.

UN ESPACE PROFESSIONNEL INCLUSIF cela profite à tout le monde

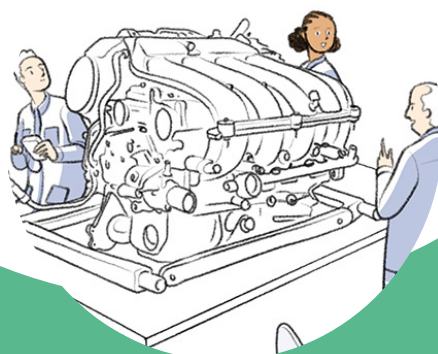
Pour les élèves souffrant d'hyperacousie, le traitement des **effets de réverbération** des plateaux techniques est impératif. Ces locaux scolaires spacieux peuvent être insécurisants pour certains élèves, **des espaces de repli** leur permettant de s'isoler sont bienvenus.

Les vestiaires et les espaces professionnels eux-mêmes sont **accessibles aux personnes en situation de handicap**.



■ AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Exposition** : des travaux et productions des lycéens des différentes filières. Les espaces professionnels peuvent participer à donner de la visibilité aux productions des élèves. Cette valorisation peut prendre la forme de productions réelles exposées ou de visuels de réalisations (exposition de photographies, par exemple). Cet usage peut prendre place dans d'autres espaces de l'établissement (hall, circulation, salle polyvalente, salle de restauration, etc).



POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

Faciliter le verrouillage des portes avec des boutons moletés et le blocage des accès grâce au mobilier pour se barricader dans cet espace en cas d'intrusion malveillante.

Si les zones de mise à l'abri PPMS risques majeurs incluent ces espaces, prévoir un rangement accessible pour les malles PPMS.

La manipulation d'équipements, outils et machines doit respecter la réglementation (extincteur dans la salle, couverture anti-feu à portée de main, flacon rince-oeil...).

Prévoir un affichage de sécurité à proximité de chaque équipement et la matérialisation au sol des zones de sécurité.

La liberté de déplacement des élèves entre les espaces de manipulation, et avec le reste de l'espace professionnel doit être compatible avec les règles de sécurité.

Une analyse des enjeux de sécurité spécifiques à chaque filière est menée (rangements pour les équipements de protection individuels, équipements de protection collectifs, stockage de produits, traitement de l'air...).

■ LES POINTS DE VIGILANCE

- Il peut être pertinent de concevoir un aménagement de l'espace professionnel en **plusieurs pôles** selon les activités qui sont pratiquées. Les **flux** de déplacement sont étudiés lors de la conception, avec une **approche ergonomique**.
- L'ouverture de l'espace professionnel à des usagers autres que des élèves du lycée peut nécessiter de **restreindre ou de contrôler l'accès** d'une partie de ses espaces.
- Les besoins parfois très spécifiques de certaines installations ou machines (alimentation en air comprimé, en courant triphasé, dalle renforcée...) doivent être compatibles avec la **modularité** du plateau.
- La présence d'un **accès logistique** peut être nécessaire pour faciliter les **livraisons** et **manutentions** de matériel.



*« Installer un espace de coworking à proximité du lycée ou un fablab dans les ateliers des lycées professionnels, c'est donner une chance aux élèves de rencontrer le monde professionnel plus souvent ! »**

* Source : Verbatim issu de la concertation publique 2021 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Les élèves de SEGPA, utilisateurs potentiels des espaces professionnels des lycées.

Au collège, les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien.

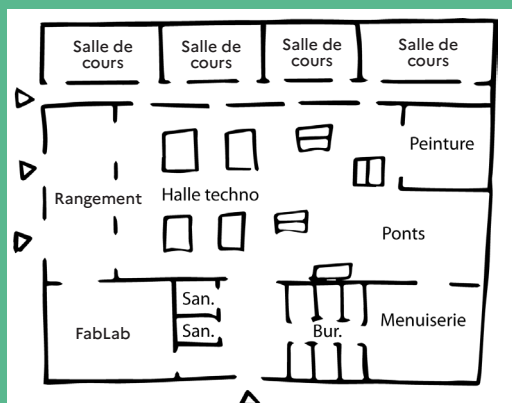
L'enjeu essentiel de ces sections consiste à préparer les élèves concernés à une formation professionnelle.

Les activités proposées aux élèves au sein des plateaux techniques de SEGPA prennent en compte l'apparition de contraintes réglementaires plus strictes en milieu professionnel, ainsi que l'arrivée d'élèves plus jeunes.

Pour permettre la découverte d'un nombre plus importants de champs professionnels ou d'environnements de formation et conforter le projet d'orientation de ces élèves, il est souhaitable de renforcer la mise en réseau avec les lycées afin qu'ils puissent utiliser leurs espaces professionnels, plateaux techniques et ateliers d'application.

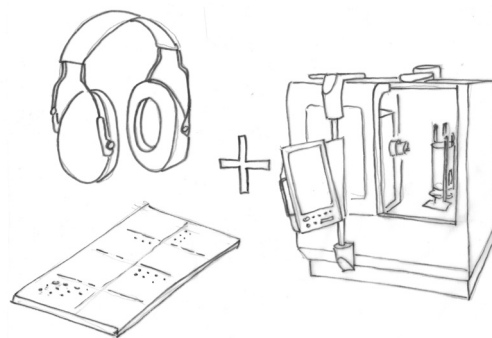
■ En allant plus loin

- Afin de faciliter la mutualisation des équipements de l'espace professionnel, une partie peut être **accessible en dehors des temps scolaires**. Le stockage gagne à être mutualisé avec ces espaces à condition de bien individualiser les rangements par utilisateur.



■ Avec simplicité

- Pour éviter les **nuisances** dues à l'utilisation de **machines bruyantes et sources de vibrations**, il est possible d'isoler l'**environnement machine** avec des dispositifs adaptés. Cela évite d'intervenir de façon plus coûteuse sur la **totalité du plateau technique** et garantit une certaine **flexibilité d'aménagement** de celui-ci.

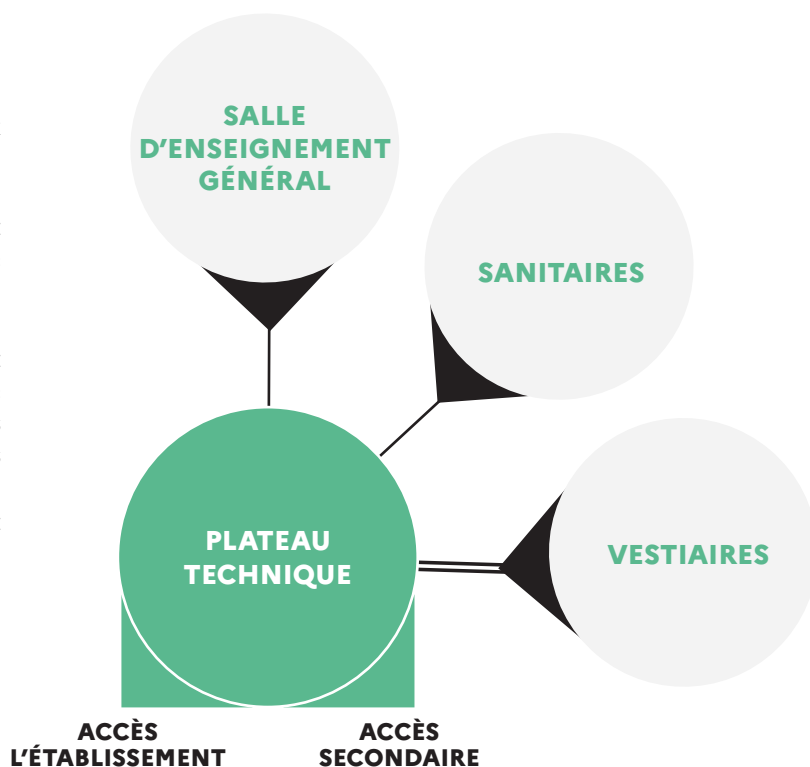
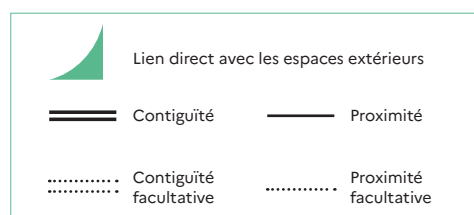


■ LES LOGIQUES DE PROXIMITÉ

Les **espaces professionnels** sont contigus aux **vestiaires** et disposent de **sanitaires** à proximité. La présence d'un **accès logistique** au plateau technique permet de faciliter les **livraisons** et **manutentions** de matériel et matériaux ainsi que la **collecte des déchets**.

La présence de **salles d'enseignement général** à proximité du plateau technique permet aux professeurs et formateurs d'organiser une partie de leur séance **en dehors des espaces de manipulation**. Cela facilite la **rotation des groupes** au sein du plateau.

Un **accès indépendant** à l'établissement est souhaitable pour les usages en dehors des temps scolaires.



Les sujets d'attention

ÉVITER LA PROXIMITÉ ENTRE L'ESPACE LOGISTIQUE ET LES LOCAUX qui nécessitent une ambiance calme. L'accès logistique peut servir d'accès indépendant pour des usages hors temps scolaire.

ÉVITER D'ISOLER LES PLATEAUX TECHNIQUES des autres espaces d'apprentissage pour favoriser l'articulation entre enseignements techniques et généraux.

2. REPÈRES DE DIMENSIONNEMENT



Surface à adapter selon la filière

Locaux associés : vestiaires non mixtes pour 15 élèves (y compris 1 douche) 25 m² ; Locaux de stockage à dimensionner suivant l'activité (à compter de 80 m²).

Adjoindre une possibilité d'exposition des travaux (chefs d'œuvres, etc.) à dimensionner en fonction des besoins et à localiser selon le projet pédagogique.



Une hauteur sous plafond minimale de **5 m** est souvent nécessaire, la hauteur sous plafond devant s'adapter aux équipements abrités.

A apprécier au regard de la surface utile effective, pour garantir la polyvalence des espaces et leur adaptation aux particularités architecturales ou fonctionnelles.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Éclairage naturel impératif. Protections solaires en fonction de l'orientation. Articuler éclairage direct et indirect, en tenant compte de la réflexion des parois.
Acoustique	Une attention particulière est apportée aux bruits de chocs générés par les équipements mécaniques, électriques et hydrauliques. L'isolation acoustique générale de cet espace est prise en compte.
Thermique / ventilation	En fonction des activités développées dans le plateau technique, une extraction spécifique peut être nécessaire.
Numérique	Prévoir un nombre suffisant de prises adapté à la filière. Prévoir des prises en sus pour le ménage.
Réseaux (hors numérique)	Prévoir des réseaux spécifiques suivant l'activité (air comprimé, triphasé, eau....)
Matériaux / couleurs / signalétique	Privilégier un revêtement sol et murs, lessivable à grande eau et résistant aux produits chimiques. S'il est nécessaire, le compresseur de production d'air comprimé est positionné en contiguïté de l'espace, dans un local distinct, et sur une dalle anti-vibratile.

AVANT DE SE LANCER

- Les dimensions de l'espace professionnel sont-elles adaptées aux besoins actuels et futurs de la filière concernée ?
- Le rangement est-il suffisant et configuré pour les différents usages abrités et publics accueillis ?
- Les vestiaires sont-ils à proximité, adaptés au nombre d'élèves et d'adultes, correctement équipés et faciles d'entretien ?
- Les conditions d'accès et d'utilisation sont-elles adaptées au public scolaire, et le cas échéant aux apprentis et aux stagiaires de la formation professionnelle continue ?

D'autres informations disponibles sur le site
<https://batiscolaire.education.gouv.fr/>